MINISTÈRE
DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

CENTRE INTERARMEES DU SOUTIEN
EQUIPEMENTS COMMISSARIAT

FICHE PRODUIT INTERARMEES HABILLEMENT

FPIH

SCA 8465-0041

MARS 2025 V4

BATON DEFENSE DROIT MOUSSE

1- PRESENTATION GENERALE

La collection TIOR est une collection d'articles d'instruction aux Techniques d'Intervention Opérationnelles Rapprochées.

Le bâton de défense droit, en mousse, doit permettre un entraînement aisé, et sans danger, de l'utilisateur.

Il n'a pas vocation à être utilisé pour frapper sur des protections, mais directement sur un individu.

Son revêtement ne doit pas se désolidariser du support rigide pour assurer la sécurité des individus lors des entraînements.

L'article est utilisé avec les équipements TIOR et les équipements du combattant, sur le terrain en toutes zones de métropole et d'outre-mer.

SOMMAIRE

Article	Feuillet
PRESENTATION GENERALE	1
DONNEES LOGISTIQUES	2
DESCRIPTION	3
COMPOSITION	3
MARQUAGE – NOTICE D'UTILISATION ET GARANTIE	4
SUIVI DES MODIFICATIONS & VALIDATION	5

2- DONNEES LOGISTIQUES

DESIGNATION	RAG	NNO	RAD
BATON DROIT DE DEFENSE	1002097	8465 14 567 8768	8465SH0016791

3- DESCRIPTION

Le bâton de défense droit en mousse doit être monobloc, et entièrement recouvert de mousse à forte densité, dont les propriétés doivent être amortissantes et résistantes.

Ce bâton de défense droit doit permettre des frappes directes sur les membres et le buste des partenaires d'entraînement, à vitesse et intensité réelles, sans risque de blessure.

Ses extrémités doivent être pourvues d'une partie protectrice afin de pouvoir être utilisées comme point de frappe.

- Coloris noir ;
- Masse de 400 à 500 g ;
- Longueur de 50 à 55 cm ;
- Diamètre de 4,5 à 5 cm ;
- Entretien avec une éponge et à l'eau.

4- COMPOSITION

Le bâton droit de défense est composé de mousse haute densité, résistant aux variations de température et d'humidité, pour sa composition externe.

En interne, le bâton est composé de matériau de synthèse rigide.

5- MARQUAGE – NOTICE D'UTILISATION ET GARANTIE

5.1 - Marquage

Le marquage doit être distinct et **inaltérable**, il peut être réalisé par gravure ou par impression.

Il doit comporter :

- la raison sociale du fournisseur ;
- la référence article détaillée (RAD) ;
- le numéro de marché et de bon de commande.

5.2 - Notice d'utilisation et d'entretien

Une notice d'utilisation, claire, rédigée en français, illustrée de schémas, doit accompagner chaque article.

Cette notice doit décrire le mode d'entretien, lavage à l'eau.

5.3 – Garantie

Une garantie d'un an est exigée, ainsi que le remplacement des articles défectueux.

5.4 – Emballage caisse carton

A la charge du fournisseur, selon notice technique interarmées habillement n°SCA-0000-0002, relative au conditionnement, emballage, palettisation et modalités de mise à disposition des articles lors des réceptions.

6- SUIVI DES MODIFICATIONS ET VALIDATION

Date	Modifications
03/2025	Mise à jour de la notice

Grade, nom, prénom	Fonction	Date	Signature
COMMISSAIRE GENERAL DE 2EME CLASSE RENAUD DUTT	DIRECTEUR DU CIEC	16/04/25	